

Manipulation des déchets de construction et de jardin en présence de fourmis envahissantes

Etat: juin 2020

Les fourmis envahissantes peuvent être disséminées par les plantes en pot ou en pleine terre ainsi que par les déchets de construction et de jardin, et causer des dégâts conséquents. Ce problème peut être évité si l'on manie ces déchets avec précaution.

- Eliminer dans les règles de l'art les types de déchets à hauts risques de dissémination.
- Vérifier visuellement la présence de fourmis sur tous les déchets, et le cas échéant éliminer les insectes.
- En cas de doute ou de question, consulter immédiatement un spécialiste.

Plantes et déchets de construction/de jardin contaminés par des fourmis envahissantes : manipulation et élimination

Pots de fleurs avec terre, mottes de racines

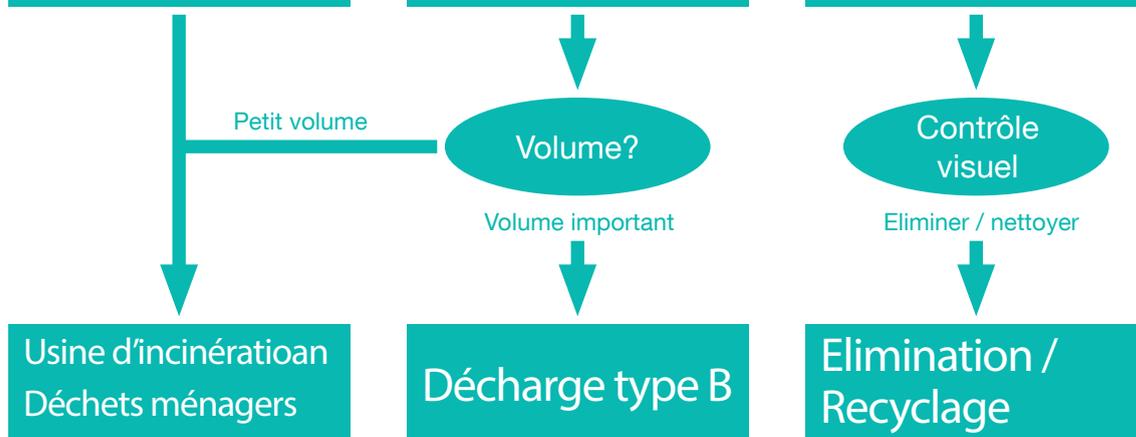
Les racines et les pots présentent le risque de dissémination le plus élevé. Un seul système racinaire peut disséminer des nids. Les racines et les plantes en pot doivent être éliminées directement en usine d'incinération, sans entreposage intermédiaire. Les plantes issues de la zone infestée ne doivent pas être replantées hors de cette zone.

Matériaux d'excavation et terre

La terre peut également disséminer des nids de fourmis. Les petites quantités doivent être éliminées directement avec les déchets ménagers (usine d'incinération), tandis que les gros volumes doivent être remis à une décharge de type B. Voir la liste sur www.dechets.ch.

Déchets de construction et matériaux recyclables

Avec les autres déchets de construction ou les matériaux recyclables (pavés, structures en béton, gravier, façades, etc.), le risque de disséminer un nid entier est relativement faible. Ces déchets doivent tout de même être évalués visuellement, et les éventuelles fourmis éliminées. Nettoyer au jet d'eau ou essuyer.



En cas de doute, s'adresser au spécialiste cantonal des organismes exotiques.

Informations sur les fourmis envahissantes

A ce jour, deux espèces de fourmis exotiques problématiques sont connues en Suisse : la bien nommée *Lasius neglectus*, et le complexe taxonomique *Tapinoma nigerrimum*.

Problème Pourquoi ces fourmis posent-elles problème?

Les deux espèces construisent ce qu'on appelle des nids polygynes, c'est-à-dire abritant chacun plusieurs reines simultanément. De plus, ces espèces peuvent créer des supercolonies : des complexes constitués de plusieurs nids qui coopèrent entre eux. Normalement, les différentes colonies de fourmis s'affrontent, mais pas dans une supercolonie. Grâce à cette coopération, les fourmis peuvent atteindre des densités très élevées (>800/m²). La population d'une supercolonie se trouvant en Espagne a ainsi été évaluée à plus de 110 millions d'ouvrières et 350 000 reines. Il en résulte nettement plus de descendants, et il est beaucoup plus ardu de les combattre que lors d'une invasion habituelle. Tuer la reine dans ce contexte ne met pas fin à l'invasion, puisque la supercolonie comporte de nombreuses autres reines.

Dégâts • Quels dégâts les fourmis causent-elles?

- Elles envahissent parfois massivement les appartements et les jardins
- Elles supplantent les autres fourmis et insectes
- Elles protègent les pucerons pour récupérer leur miellat, encourageant ainsi leur prolifération massive.
- Elles causent des dégâts aux façades et aux installations électriques
- Elles posent des problèmes d'hygiène dans les entreprises de denrées alimentaires et du domaine de la santé.

Dissémination Comment les fourmis se disséminent-elles?

Pour les deux espèces, les reines ne quittent pas la colonie par les airs mais par le sol. Elles se disséminent ainsi nettement plus lentement que leurs congénères volantes. La dissémination se fait principalement par les plantes en pots et les plantes de jardin ou par la terre transportée par les humains. Il faut donc être extrêmement prudent lorsque l'on transporte et élimine des matériaux provenant de zones infestées. Il suffit de manquer une seule reine fécondée pour déplacer ces fourmis vers une nouvelle zone.



Légende photo : Les fourmis envahissantes (sur cette image, *Tapinoma magnum*, © Claude Lebas) peuvent être déplacées lors de chantiers. Une fois établies, les populations sont très difficiles à combattre.

Contact
Cercle Exotique
c/o Amt für Abfalls, Wasser, Energie und
Luft (AWEL)

+41 (0)43 259 32 60
neobiota@bd.zh.ch

Comment reconnaître des fourmis exotiques?

On ne peut pas distinguer ces espèces exotiques de leurs collègues indigènes à l'œil nu et sans connaissances spécifiques. Si l'on ne parvient pas à s'en débarrasser, ou qu'il s'agit d'une invasion d'envergure exceptionnelle, il est recommandé de faire intervenir un spécialiste de la lutte contre les insectes.